
CONSEIL D'ADMINISTRATION
du Mercredi 14 mars 2012
A 14 h 00 à LA ROCHE BERNARD

EXTRAIT DE DELIBERATION

Le Conseil d'Administration de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine (I.A.V.) légalement convoqué, s'est réuni le mercredi 14 mars 2012 à 14 heures dans les locaux de l'I.A.V. à la Roche-Bernard, sous la Présidence de Monsieur Jean-François GUERIN.

ETAIENT PRESENTS

- Monsieur Jean-François GUERIN, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine
- Monsieur Jean-Pierre LETOURNEL, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine
- Monsieur Yvon MAHE, Conseiller Général de Loire Atlantique
- Monsieur Yves DANIEL, Conseiller Général de Loire Atlantique
- Monsieur Alain GUIHARD, Conseiller Général du Morbihan
- Madame Elodie LE ROHELLEC, Conseillère Générale du Morbihan
- Monsieur Joseph BROHAN, Conseiller Général du Morbihan

ABSENTS EXCUSES

- Monsieur Franck PICHOT, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine
- Monsieur Thierry TRAVERS, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine
- Monsieur René LEROUX, Conseiller Général de Loire-Atlantique
- Monsieur Yannick BIGAUD, Conseiller Général de Loire-Atlantique (donne pouvoir à M. MAHE)
- Madame Yvette ANNEE, Conseillère Générale du Morbihan (donne pouvoir à M. GUIHARD)

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :

- Monsieur Jean-Luc JEGOU, Directeur Général des Services, I.A.V.
- Monsieur Jean-Pierre ARRONDEAU, Directeur Adjoint, I.A.V.
- Madame Corinne HERVE, Secrétaire Générale, I.A.V.
- Monsieur Thierry DAVIN, Payeur Départemental de Loire Atlantique

Constatant que les conditions statutaires nécessaires à la validité des délibérations sont réunies, le Président ouvre la séance et procède à l'examen de l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.

CONSEIL D'ADMINISTRATION
du Mercredi 14 mars 2012
A 14 h 00 à LA ROCHE BERNARD

1. – Comptes de gestion de l'Exercice 2011 : Approbation

Les comptes de gestion et comptes administratifs de l'exercice 2011, présentent les montants et soldes identiques joints en annexe.

Ces résultats appellent les observations suivantes :

Budget annexe Eau Potable :

En Investissement :

L'opération d'interconnexion Férel – Rennes tranche 2 a été réalisée et quasiment achevée, financée par l'excédent capitalisé (2 251 628,82 €), l'excédent reporté (3 991 993,33 €) et l'avance remboursable de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne (2 944 000 €).

En Fonctionnement :

L'excédent reporté (250 181 €), la redevance versée par le délégataire (5 922 397,58 €) et l'indemnisation d'un sinistre (165 912,93 €) financent la section d'exploitation et dégagent un excédent de clôture de 2 532 968,54 €.

Budget annexe Concession :

En Investissement :

Le programme habituel de lutte contre la Jussie a été réalisé pour 49 985,18 €, et financé par une subvention de la Région Bretagne.

En Fonctionnement :

Les crédits de fonctionnement courant ont été consommés à 96,59 % et s'élèvent à 313 579,64 €. Ils ont été financés par la perception d'AOT (29 302,88 €), une participation de la Région Bretagne (100 000 €) et un versement d'équilibre du budget principal (150 888,74 €).

Budget principal :

En Investissement :

Des études ont été réalisées pour 549 406,46 € et l'opération de rénovation complète du génie-civil du barrage d'Arzal achevée pour 1 456 131,04 €. Ces actions ont été financées par le FCTVA (302 103,34 €), des subventions pour 306 416,04 €, la dotation aux amortissements pour 1 102 639,42 € et l'excédent reporté de 2011 pour 321 930,50 €.



RECEVUE 2011

En Fonctionnement :

Les crédits de fonctionnement courant ont été consommés à 80,45 % et s'élèvent à 3 484 695,33 €. Ils ont été financés par les participations statutaires des départements pour 2 100 000 €, le versement d'une participation du budget annexe eau potable pour 1 531 784,65 € et l'excédent de fonctionnement reporté pour 1 119 751,08 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- Approuve les comptes de gestion du Receveur, dressés pour l'exercice 2011 ;
- Autorise le Président à les signer.

Pour extrait conforme
Le Président,

Jean-François GUERIN